

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
**Réunion Ordinaire du 9 octobre 2018**

L'an deux mil dix-huit le neuf du mois d'octobre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jaulerie » à Assais-les-Jumeaux, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**16 présents + 3 pouvoirs (19 votes) :**
**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU, Céline PIGNON
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais :
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé :
- ✓ Commune de Tessonnière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

**3 pouvoirs :**

- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Daniel ROBERT a donné pouvoir à Frédérique DAMBRINE
- ✓ Monique NOLOT a donné pouvoir à Jean-Pierre CESBRON

**Excusé (e) s :** Claire SAINCOURT, Daniel ROBERT, Monique NOLOT, Joël MEUNIER, Jacky PRINCAY, Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU, Ludovic BARREAU

**Lucette ROCHER a été élue secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** mercredi 03 octobre 2018 ayant pour ordre du jour :

**TOURISME  
Tarifs camping du Cébron 2019**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil communautaire fixe ainsi qu'indiqués ci-dessous (modifications en rouge), les tarifs du camping du Cébron, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

	<b><u>Propositions Tarifs 2019</u></b>	
	Hors période juillet-août	Période juillet-août
1 tente + 3 personnes	8,00 €	10,00 €
Personne supplémentaire	2,00 €	3,00 €
Groupe jeunes par pers et par nuit	2,00 €	3,00 €
Electricité (par nuit)	4,00 €	4,00 €
Camping car + 3 personnes	12,00 €	15,00 €
Personne supplémentaire	2,00 €	3,00 €
Caravane + 3 personnes	12,00 €	15,00 €
Personne supplémentaire	2,00 €	3,00 €

<b>Cabane en bois</b>	33,00 €	42,00 €
<b>Forfait semaine cabane</b>	198 €	252 €
<b>Roulotte</b> Avec vaisselle pour les familles	38,00 €	47,00 €
<b>Forfait semaine roulotte (7 nuits/8 jours)</b>	228 €	282 €
<b>Stationnement attelage</b>	8,00 €	8,00 €
<b>Location de la salle du camping</b>		
<b>Habitant hors C.C.A.V.T.</b> par jour	100.00 €	/
par journée supplémentaire consécutive	50.00 €	/
<b>Habitant de la C.C.A.V.T.</b> par jour	50.00 €	/
par journée supplémentaire consécutive	25.00 €	/

A Airvault, le 15 octobre 2018

Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20181009-D2018126-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-10-2018

Publication le : 16-10-2018

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48